

Famille Ferrière (Bordeaux, Guyenne)

Depuis 1545

Sommaire

[5ème Génération JEAN JUNIOR](#)

[6e génération • Pierre • Gabriel • André • Jean le Catholique](#)

[7ème génération • Stanislas • Patrice • Jean dit Jantje](#)

[8ème génération • André • Patrice • Gabriel](#)

[9ème génération • Henri \(Papa d'Antoinette Jeanne Ferrière épouse L Teisseire\)](#)

• Paul • Robert (frères d'Henri)

[10ème génération • Les cousins René • Jean• André](#)

[11ème et dernière génération • Stanislas, • Yves et • Yves Teisseire](#)

[A l'heure Européenne : les Blanchy](#)

Origines

La famille est originaire du lieu de Saint-Aulaye de Breuilh situé à 25 km de Bergerac en Périgord où elle est connue depuis 1545.

D'après la tradition un de ces membres aurait été anobli par le roi Henri IV aux côtés duquel il aurait combattu à la bataille de Coutras. Gabriel Ferrière, marchand portugais habitant Bordeaux, a fait enregistrer ses armes à l'Armorial de 1696 : "d'argent à 4 bandes de gueules". Propriétaires terriens depuis plusieurs générations à Saint-Antoine de Breuilh petit village situé en Dordogne, les Ferrière, qui sont protestants, ont vu leurs biens confisqués en 1685 lors de la révocation de l'Édit de Nantes.

Elle vint au catholicisme avec Jean Ferrière (1741-1813), seigneur de Gassies, fils de Jean Ferrière et de Mme née Colcke, qui était catholique.

Quelques lieux : Seigneurs de Gassies (à Bruges), de Ferrière (à Margaux) et de Monadey (à Cenon).

Quelques fonctions : 11 courtiers maritimes, un contrôleur ordinaire des guerres, un membre et un directeur de la chambre de commerce, des conseillers municipaux et un maire de Bordeaux en 1794, des officiers de chasse du roi, un jurat de Bordeaux)

Généalogie



5e génération. Jean Junior

Fils de *François et Anne Freyssineau*, dernier d'une famille de cinq enfants, *Jean Junior* naît le 14 février 1704, vient s'installer à Bordeaux en 1726 où il rejoint l'importante communauté protestante composée pour la plupart de négociants hollandais, allemands et britanniques auxquelles viennent s'ajouter quelques ressortissants des pays du Nord de l'Europe. Il est très impressionné par l'importance du commerce maritime bordelais et la quantité de navires marchands, en attente de départ ou de déchargement, qui encombrent le port. Après quelques années d'expérience, c'est vers le courtage maritime qu'il oriente ses activités professionnelles. Le 2 Septembre 1738, il achète une part de charge de courtier royal, sa religion ne lui permettant pas d'exercer seul cette profession, il s'associe donc au catholique *Jean-Baptiste Pomerle*, avec lequel il partage le prix de la charge, qui coûte alors 7 250 livres. La clientèle est essentiellement hollandaise, les relations commerciales avec ce pays étant facilitées par la présence à Amsterdam du frère de *Jean Junior*, *Gabriel* (1698/1765), émigré depuis 1722 et installé lui aussi dans le négoce.

La même année *Jean Junior* épouse *Marie Colck*, la fille de l'un des plus riches négociants de Bordeaux, d'origine hollandaise. Grâce à cette alliance, *Jean Junior* se retrouve bientôt à la tête de la maison de négoce des frères *Justus* et *Cornelis Colck*. En 1741, *Marie* lui donne un fils, prénommé *Jean* comme son père, mais elle ne survivra pas à l'accouchement. L'enfant sera élevé dans la religion catholique par la famille de sa mère et c'est ainsi que la descendance *Ferrière* est devenue catholique.

[Retour sommaire](#)

6e génération • Pierre • Gabriel • André • Jean le Catholique (1742 , 1762, 1775)

Jean Junior fit venir à Bordeaux son neveu *Pierre* (1722/1795), fils de son frère *Jean Aîné* (1694/1748), alors qu'il s'apprêtait à émigrer en Hollande. L'amitié entre l'oncle et le neveu est solide. Lorsque *Jean Junior* se retira des affaires pour aller se reposer dans la propriété de *La Cadie* à Flaujacques qu'il avait achetée en 1742 pour 64 229 livres, il laissa la direction de ses affaires à *Pierre*. *Jean Junior* écrivait le 23 février 1765 en se retirant des affaires qu'ils étaient surchargés de travail, ayant en même temps 30 à 40 navires en charge sur la Hollande et la Baltique.



Gabriel (1721-1792)

Pierre prit avec lui son frère *Gabriel* (1721/1792). Les affaires marchent fort bien puisqu'il achète le 13 avril 1762 la charge *Laurens Fiton* pour 10 500 livres. En 1765, il achète le 70 quai des Chartrons à Bordeaux (cette maison est toujours la propriété de la famille *Ferrière*), et son frère *Gabriel* achète une propriété à Margaux qui deviendra le Château Ferrière et fit également construire le Château de Rosenthal à Bassens. Il mourra célibataire.



André (1750-1816)

Le 1er mai 1775, Pierre achète une deuxième charge à Mr *Soular* pour 14 000 livres et la donne à son cousin *André* (1750/1816) qui était Bourgeois de Bordeaux, Officier des chasses du Roy et Président du Cercle de la Comédie, c'était le deuxième fils que *Jean Junior* avait eu en seconde noces avec *Marguerite Tourtelot*, et que *Pierre* avait pris avec lui dans ses affaires, très certainement en reconnaissance envers son oncle pour leur heureuse collaboration.

Pendant la terreur, les habitants des Chartrons s'opposent à son arrestation. Il mourra célibataire, mais pourtant il eut quatre enfants avec *Cécile Virey* et il les a tous reconnus puisqu'ils portent tous les quatre le nom de *Ferrière*. Les deux premiers sont décédés très jeunes, puis il y eut *Jean* et *Bernard Auguste*. Le fils de *Jean* (1825/), qui s'appelait *Bernard Auguste* lui aussi, a travaillé avec ses cousins (*Stanislas*, *Patrice* ou *Jean*), mais ne fut jamais nommé courtier. Il y a donc en 1775, trois *Ferrière* courtiers maritimes de la même génération et tous les trois célibataires. Ils exercent tous au 70 quai des Chartrons. Au même titre que les autres corporations, celles des courtiers connaît de sérieux déboires durant la période révolutionnaire et l'Empire. Une loi de mars 1791 supprime purement et simplement la profession. Toutefois, instruite des effets néfastes d'une telle mesure, notamment en ce qui concerne l'accomplissement des formalités douanières pour les navires neutres, la Constituante autorise les courtiers à exercer jusqu'au 30 avril suivant. Enfin, le 7 mai, une nouvelle loi les rétablit dans leurs fonctions. *Gabriel* et *Pierre* ne survivront pas à cette période de troubles, ils disparaissent respectivement en 1792 et 1795.



Jean dit le Catholique



La belle *FERRIERE*

La famille *COLCK* possérait une charge et *Jean dit le catholique* (1741/1813) le premier fils de *Jean Junior* en hérite, mais n'exerçant pas, il la vend, à son demi-frère *Gabriel* (1747/1828), frère ainé d'*André*, le 8 juillet 1780 pour 13 000 livres. *Gabriel* la revend deux mois plus tard à

Mr Landouze. A vingt-cinq ans, *Jean dit le catholique*, se borna à gérer la maison de négoce COLCK. Il avait épousé *Marie O'QUIN* en 1767, fille d'une famille d'origine irlandaise confortablement installée dans la bourgeoisie bordelaise, elle était réputée pour sa beauté, on l'appelait la belle *FERRIERE* et il lui fit douze enfants. Il était, en outre, Ecuyer Seigneur de Monaday, Conseiller du Roy, Contrôleur ordinaire des guerres, Premier Consul, Jurat de Bordeaux, Colonel du régiment de la milice, Membre de l'Académie des Beaux-Arts, Directeur de la chambre de commerce de Bordeaux.

Emprisonné pendant la Terreur, *Jean le catholique* est acquitté en 1794 et ses qualités de bienfaisant, reconnues par la commission militaire révolutionnaire, lui permettent d'être élu Maire, responsabilité qu'il assumera jusqu'en 1797.

[Retour sommaire](#)

7ème génération • Stanislas • Patrice • Jean dit Jantje (1810, 1805, 181)8



Stanislas (1780-1835).



Caroline O'QUIN.

Fils de *Jean dit le catholique Stanislas* (1780/1835), est nommé courtier en 1810. Ses oncles *Pierre* et *Gabriel* sont décédés depuis quinze et dix-huit ans, donc il n'a pas pu prendre leur suite et son oncle *André* est encore vivant, il exercera jusqu'à sa mort en 1816. *Stanislas* mourut subitement le 25 mars 1835, après avoir offert un grand dîner à ses amis, au 70 quai des Chartrons. Le jour de ses funérailles, les navires sur rade dont il avait la charge sont autorisés à tirer un coup de canon toutes les minutes du lever au coucher du soleil. Il avait été Conseiller Municipal, Adjoint au Maire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Administrateur du dépôt de mendicité. Il avait épousé *Caroline O'QUIN* le 5 février 1815 qui lui avait donné trois enfants (Stanislas, André et Cora).



Patrice (1782-1829)

Le frère de *Stanislas*, *Patrice* (1782/1829) est nommé courtier en 1805. Il épousa *Marthe de MESLON* le 6 septembre 1806 qui lui donna quatre enfants (Patrice, Pierre, Mary et Jeanne).



Jean dit Jantje (1774-1841)



Marie COME

Le fils de *Gabriel*, baptisé lui aussi *Jean dit Jantje* (1774/1841) pourra reprendre en 1818 la charge de son oncle *André* disparu deux années auparavant. Il est Consul de Hollande, devenu propriétaire du Château Ferrière à Margaux, du Château Rosenthal à Bassens et du 70 quai des Chartrons à Bordeaux. Il épousa *Marie COMET* qui lui donna trois enfants (Gabriel, Michel et Rosa) Il y a donc encore trois courtiers du nom de *FERRIERE* dans cette génération, établis dans les bureaux communs du 70 quai des Chartrons.

[Retour sommaire](#)

8ème génération • André • Patrice • Gabriel (1835, 1839, 1839)

Pour la génération suivante, nous savons que chacun succéda à son père.



André (1817-1879).



Marie Louise POHL

André (1817/1879) nommé en 1835 avec dispense d'âge, succéda à son père *Stanislas*. Il épousa *Marie Louise Pohl* qui lui donna douze enfants dont *Henri* et *Paul*. Il fut conseiller municipal, Membre de la Chambre de Commerce de Bordeaux de 1848 à 1855, administrateur de la Caisse d'épargne, administrateur du dépôt de mendicité, fabricien de Saint-Louis, président du conseil de fabrique (C'est sous sa présidence que la réfection de l'église Saint-Louis fut décidée et achevée l'année de sa mort). Il donne à l'église Saint-Louis la chapelle Saint-Jean. Il hérita du Château Rosenthal et du 70 quai des Chartrons.



Patrice (1807-1868)

Patrice (1807/1868) nommé en 1839 succéda son père *Patrice* et à sa mort sa charge sera vendue à *Mr Sabourin*. Il épousera *Laure BRUNET* qui lui donnera deux enfants (*Prosper* et *Laure*)



Gabriel (1818-1895)

Gabriel (1818/1895) succède à son père *Jean dit Jantje*, mais sa charge sera rachetée en 1875 et supprimée pour réduction du nombre de courtiers et recevra une indemnité de 150 000 frs. Il restera célibataire jusqu'à sa mort.

Toujours trois courtiers maritimes pour cette génération et toujours au 70 quai des Chartrons.

[Retour sommaire](#)

9ème génération • Henri (Papa d'Antoinette Jeanne Ferrière épouse L Teisseire)

- Paul • Robert (frères d'Henri) (1881,1880,1888)

Il ne reste plus qu'une charge dans la famille, celle d'André.



Henri (1852-1934)



Marie TARDIEU.

A sa mort, elle aurait dû revenir à l'aîné de ses fils, *Henri* (1852/1934). Mais celui-ci venait de recevoir la charge de son oncle et parrain *Henri Pohl*, le frère de sa mère qui était célibataire. *Henri* est nommé en 1881. *Henri* exerce au 21 rue Foy, est agent d'armements scandinaves. Il parle anglais, danois, suédois et norvégien. Chaque armement écrit dans sa langue. Il avait épousé quatre ans plutôt, *Marie Tardieu* (1856/1921) qui lui donna six enfants (André, Marie-Louise, Pie, Suzanne, Jeanne et Stanislas). Il était Syndic des courtiers maritimes, Membre du conseil de fabrique de Saint-Louis, Propriétaire du Château Ferrière qu'il vendit en 1914.



Paul (1854-1931)



Camille MOELLER

La charge familiale passe donc à son frère *Paul* (1854/1931) qui est nommé en 1880. Il épousa *Camille Moeller* en 1882 qui lui donna cinq enfants (André-Paul, Xavier, René, Yvonne et Marthe)



Robert (1860-1931)



Madeleine LARREILLET.

Le dernier fils d'André, *Robert* (1860/1931), achète la charge *Masson* en 1888. Il épousa *Madeleine Larreillet* en 1890 qui lui donna deux enfants (Gérard mort à la guerre de 1914-1918 et Jean).

Cette génération voit ainsi trois courtiers maritimes, seuls les deux frères. *Paul* et *Robert* ont exercé au 70 quai des Chartrons. Ils sont agents des armements hollandais pour le monde entier et assurent un départ par semaine de Bordeaux sur Rotterdam et Amsterdam. Les trois frères *Ferrière* auront une belle carrière puisqu'ils vont exercer durant un demi-siècle. Ils transmettront leurs charges au cours des années 1930, après avoir été témoins d'une transformation radicale du transport maritime du fait de la motorisation et de l'augmentation des tonnages.

[Retour sommaire](#)

10ème génération • Les cousins René • Jean• André ,(1930,1932,1935)



René (1881-1959).



Jean (1897-1973)



André (1877-1939)

A la mort de *Paul* et *Robert* disparus tous deux en 1931, leurs charges reviennent à leurs fils respectifs *René* (1888/1959) et *Jean* (1897/1973), puis à la mort du troisième frère *Henri* lui succède son fils *André* (1877/1939). Ainsi aux trois frères courtiers, succèdent leurs enfants, trois cousins germains.

[Retour sommaire](#)

11^{ème} et dernière génération • Stanislas, • Yves et • Yves Teisseire (1939,,,1951,1949)



Stanislas (1885-1954)



Yves (1919-2001)



Yves TEISSEIRE

Lorsque *André succéda* à son père *Henri*, il était âgé de cinquante-huit ans. Bientôt atteint d'une angine de poitrine, ce dernier meurt à son tour en 1939, cinq ans après avoir été nommé courtier. Étant célibataire, il avait décidé que sa succession serait assurée par ses deux neveux : *Yves* (1919/2001), le fils de son frère cadet *Stanislas* (1885/1954), et *Yves Teisseire*, le fils de sa sœur *Jeanne* (1883/1953). Ces derniers étant trop jeunes pour être nommés courtiers en titre, c'est son frère cadet *Stanislas* qui reprend la charge en attendant que son fils ait acquis les qualités nécessaires à l'exercice de la profession. Nommé à la veille de la seconde guerre mondiale, *Stanislas* ne pourra guère profiter des prérogatives de sa charge. Le port de Bordeaux restera paralysé durant tout le conflit et les destructions perpétrées par l'occupant, sans compter les barrages d'épaves mis en place avant la Libération, entraveront pour plusieurs années l'activité maritime de Bordeaux. *Stanislas* consigne cinq navires en 1945, trente-trois l'année suivante et soixante-dix-huit en 1947. Ce n'est qu'à partir de 1948 que le trafic reprend un rythme normal. Son fils *Yves*, nommé en 1951, s'occupe désormais de la charge familiale en compagnie d'*Yves Teisseire*. Les deux cousins resteront associés jusqu'en 1977, année où *Yves Teisseire* décida de se retirer. *Yves* fut le dernier [courtier maritime de la dynastie](#).

[Retour sommaire](#)

A l'heure Européenne : les Blanchy

A dire vrai, la profession n'a pas complètement disparu de la famille. En effet, en 1968, Joseph Blanchy reprend la charge de son beau-père Jean Ferrière. Il s'installe au 92, quai des Chartrons, à quelques pas de l'immeuble Ferrière, où il développe les activités de consignataire et d'agent de ligne.

Son fils Frédéric, qui a désormais repris le flambeau, est syndic des courtiers et vice-président de la Fédération maritime qui regroupe l'ensemble des syndicats de transporteurs maritimes. Aujourd'hui, le courtier est aussi un agent commercial, fréquentant plus souvent les aéroports que les quais d'accostage. La plupart des négociants en vins, qui ont tant contribué à la richesse de la cité, ne maîtrisent pas le transport de leur production désormais confié aux importateurs. « Certains de mes négociants en vins ont leurs bureaux dans le même immeuble que le mien, commente Frédéric Blanchy, mais je dois aller démarcher leurs importateurs à New York ou San Francisco ! »

En revanche, les courtiers retrouvent leurs activités traditionnelles à la faveur du développement des croisières touristiques qui, depuis quelques années, conduit certains paquebots à venir relâcher à Bordeaux. Cette fréquentation reste cependant trop occasionnelle pour constituer l'activité principale du courtier. Frédéric Blanchy a donc dû, lui aussi, diversifier ses activités entre le courtage, la consignation, l'affrètement et l'agence de ligne — il représente la compagnie hollandaise Nedlloyd. Ainsi perpétue-t-il la tradition d'une famille dont huit générations de courtiers ont toujours vécu au rythme fluctuant du grand commerce maritime bordelais.

[Retour sommaire](#)